

Interpellation de Vevey Libre pour la séance du Conseil communale du 13 juin 2024

Vevey, le 09 juin 2024

Ville de Vevey : une autorisation spéciale pour la publicité partisane ?

Madame la Présidente
Mesdames les Municipales
Messieurs les Municipaux
Mesdames et Messieurs, chers collègues

Lundi le 3 juin, j'ai reçu dans ma boîte courriel une lettre d'information du parti politique da. intitulée « décroissance-alternatives-Comment bifurquer ? Conférence de Cédric Durand, Cours de l'Avenir, Vevey, samedi 8 juin, 14h »

Mercredi, le 5 juin à 11h37 je découvre sur la page Facebook de la Ville de Vevey un poste qui est un résumé de cette lettre d'information de da. Et qui invite à cette même séance à la même heure au même endroit. Même l'image accompagnatrice est identique à celle de la lettre d'information ; seule différence sur la page de Vevey : on a supprimé l'en-tête da.

J'aimerais savoir de notre Municipalité :

- 1) Est-ce que la Municipalité a validé cette publication ?
- 2) Existe-t-il une directive relative aux publications partisans publiées ou relayées par les canaux officiels de la Ville ?
- 3) si en une autre occasion, un parti proposait une conférence sur un sujet non soutenu par la municipalité, la communication serait-elle relayée de la même manière ?

Je souhaite une réponse orale.

Pour Vevey Libre,

Sarah Dohr